

Conditions Générales de Vente

Perspective Pole Shooting

Les présentes conditions de vente sont conclues d'une part par Perspective Pole Shooting appartenant à Claire Le Gourriérec et Charlotte Sophie Agustoni détentrices de la marque Perspective Pole et, d'autre part, par toute personne physique ou morale souhaitant procéder à un achat via le site internet perspective.poleshooting.ch dénommée ci-après « client·e ».

Article 1. Relation contractuelle entre les parties

Les présentes conditions de vente visent à définir les relations contractuelles entre Perspective Pole Shooting et le ou la client·e et les conditions applicables à tout achat effectué par le biais du site internet perspective.poleshooting.ch. L'achat d'un service à travers le présent site implique une acceptation sans réserve par le ou la client·e des présentes conditions de vente dont le ou la cliente reconnaît avoir pris connaissance préalablement à son inscription.

Avant toute transaction, le ou la client·e déclare d'une part que l'achat de service sur le site perspective.poleshooting.ch n'est pas dans un but concurrentiel.

Le ou la client·e reconnaît être majeur et avoir la pleine capacité juridique, lui permettant de s'engager au titre des présentes conditions générales de ventes.

Les services Perspective Pole Shooting sont aussi ouverts aux mineur·e·s avec l'accord des responsables légaux.

Perspective Pole Shooting conserve la possibilité de modifier à tout moment les présentes conditions de ventes, afin de respecter toute nouvelle réglementation ou dans le but d'améliorer l'utilisation de son site. De ce fait, les conditions applicables seront celles en vigueur à la date de l'achat par le ou la client·e.

En s'inscrivant aux services proposés sur le site Perspective Pole Shooting (perspective.poleshooting.ch), le ou la client·e certifie qu'il s'est assuré qu'il n'est l'objet d'aucune contre-indication à la pratique du sport et plus particulièrement des activités proposées par Perspective Pole Shooting, à savoir notamment la pole dance et la danse. Iels sont au bénéfice d'une assurance responsabilité civile et accident à jour.

Article 2. Services proposés

Article 2.1 Shooting

Les services proposés sont ceux qui figurent sur le site de Perspective Pole Shooting (perspective.poleshooting.ch), dans la limite des places disponibles selon indication au moment de la pré-inscription. La participation au Shooting est nominative et ne peut être échangée. Chaque service est présenté sur le site internet sous forme d'un descriptif reprenant les principales caractéristiques techniques de l'événement (lieu et adresse, durée du shooting, matériel mis à disposition, nombre de places disponibles, règlement, nom du ou de la photographe, nombre de photo comprise).

Les photographies d'exemples disponibles sur le site internet et sur le compte Instagram Perspective Pole Shooting sont les plus fidèles possibles mais n'engagent en rien Perspective Pole Shooting quant au résultat obtenu le jour J (conditions géoclimatiques, saison, etc).

Les photos prises lors du Shooting seront envoyées par le ou la photographe dans un délai acceptable.

Article 2.2 Transport

Le transport n'est pas compris dans le prix du Shooting. Il revient à chaque participant de se rendre sur le lieu du shooting par ses propres moyens. Un groupe WhatsApp sera créé à l'occasion de chaque Shooting afin de permettre aux participant·e·s de covoiturer ou d'effectuer le voyage ensemble.

Article 2.3 Politique d'annulation

Perspective Pole Shooting stipule que les inscriptions sont définitives. Perspective Pole Shooting ne prévoit aucun remboursement en cas de désistement ou d'absence aux Shooting sauf en cas de présentation d'un certificat médical de la part de le ou la client·e. Le certificat doit être fourni le jour même de son obtention, et ce, pour rendre la place disponible à un ou une autre participant·e.

En cas d'annulation par l'équipe Perspective Pole en cas d'imprévu ou météo défavorable, l'inscription du ou de la participant·e est automatiquement conservée et une future date lui est communiquée dans les plus bref délais. Si la date de secours est également annulée par la Team PPS, la somme est remboursée au ou à la client·e. La date de secours peut avoir lieu dans un autre endroit que le Shooting choisi à l'origine.

Les Shootings sont annulés si le nombre de participant·e·s n'est pas atteint. Les client·e·s sont invités à se réinscrire à une autre date.

Article 2.4 Conditions de participation au Shooting

La participation au shooting en lui-même est conditionnée au respect des règles suivantes :

- Le ou la participant·e devra se présenter 15 minutes avant l'heure de début du shooting. Pour des raisons de sécurité, il est impératif qu'ils participe au briefing. En cas de retard du ou la participant·e, l'équipe Perspective Pole se réserve le droit de diminuer voir d'annuler son temps sur la Pole et son nombre de photos.
- Le ou la participant·e devra respecter la charte Perspective Pole Shooting (ci-après) sous peine d'expulsion du Shooting en cours et d'exclusion des événements suivants.
- Le ou la participant·e prend soin du matériel mis à sa disposition et n'encourage pas la dégradation du matériel ;
Le port de bijou au poignet ou de montre n'est pas autorisé durant le Shooting afin d'assurer votre sécurité et le respect du matériel.
- Comportement pendant le Shooting
Pendant les shootings, seuls les participant·e·s sont autorisé·e·s à monter sur la barre lors de leur tour de passage ; les accompagnant·e·s sont autorisé·e·s mais reste à distance de l'installation ;
Le ou la participant·e s'engage à n'adopter aucun comportement dangereux pour soi ou les autres ;
La participation est strictement interdite à toute personne en état d'ivresse, sous emprise de drogue ou médicaments dangereux

Le ou la participant-e s'engage à ne pas tenter de mouvements ou figures qui ne correspondent pas à son niveau et jamais travaillées auparavant sous peine de se voir refuser l'utilisation de la Pole et l'exclusion du Shooting.

- Le ou la participant-e certifie avoir une assurance responsabilité civile et accident ; Les Shootings organisés ne sont pas accessibles aux personnes ayant un certificat médical empêchant la pratique du sport.
- Les comportements irrespectueux, injurieux, raciste, homophobe, grossophobes ou autre propos visant à mettre mal à l'aise ou dénigrer les participant-e-s ou membres de l'équipe ne sont pas tolérés et peuvent donner suite à une exclusion sans remboursement ainsi qu'à l'exclusion des prochains événements.

Article 3. Tarifs

Le prix des Shootings comprend l'organisation de l'événement, le coaching au cours de celui-ci, le prêt et l'utilisation du matériel de Pole, votre temps de passage sur la barre, le travail du ou de la photographe et le nombre de photos incluses.

Les étudiant-e-s bénéficient d'un tarif réduit indiqué sur le site. Pour les enfants de moins de 13 ans, le prix du Shooting est divisé par deux.

Les prix figurant sur le site (perspective.poleshooting.ch) sont des prix en francs suisses (CHF). Si le paiement est effectué dans une autre devise, le taux de change et les frais de votre banque s'appliquent.

Perspective Pole Shooting se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment. Le prix figurant sur le compte le jour de l'achat sera le seul applicable au client ou à la cliente. Les prix indiqués ne comprennent pas les frais de transports.

Article 4. Inscription et modalités de paiement

La demande d'inscription entraîne l'acceptation des présentes conditions de vente, la reconnaissance d'en avoir parfaite connaissance et la renonciation à se prévaloir de ses propres conditions d'achat.

Article 4.1 Demande d'inscription

Pour tout achat, le ou la client-e doit passer par le formulaire sur le site internet perspective.poleshooting.ch

Toutes les cases du formulaire doivent être remplies et les conditions générales de vente lues et acceptées pour que la pré-inscription soit valide :

Shooting souhaité avec date

Nom, prénom

Adresse e-mail si différente de celle utilisée pour l'inscription

N° de téléphone

Niveau de Pole Dance estimé

Assurance accident

Remarque(s)

Cette première étape constitue la pré-inscription. A ce stade, Perspective Pole se réserve le droit de demander des précisions ou de refuser la pré-inscription.

En cas de questions, le ou la client·e peut envoyer un mail à l'adresse suivante perspective.poleshooting@gmail.com

Article 4.2 Paiement

Après réception de confirmation de votre pré-inscription par Perspective Pole via l'unique adresse perspective.poleshooting@gmail.com

Le paiement du service choisi vous sera demandé. Il s'effectue via Twint ou par virement bancaire. Aucun paiement en espèce ne sera accepté.

Le délai de paiement est fixé à 5 jours après réception du mail contenant les coordonnées de paiement suite à la pré-inscription. Passé ce délai, la pré-inscription est caduque. Le ou la client·e devra recommencer la procédure en complétant une nouvelle fois le formulaire sur le site. Le délai de paiement peut être exigé plus rapidement suivant la date de pré-inscription selon indications dans le mail. Le montant devant être réglé au plus tard la veille de l'événement.

Le ou la client·e effectue le paiement en payant la totalité du montant du Shooting en une fois via Twint au numéro communiqué dans le mail en mentionnant Shooting, prénom.nom, date exemple : Shooting, B. Müller, 15.05.

Ou par virement bancaires aux coordonnées mentionnée dans le mail en mentionnant Shooting, prénom.nom, date exemple : Shooting, B. Müller, 15.05.

Article 4.3 Inscription définitive et Confirmation

Perspective Pole confirmera l'inscription définitive par mail après réception du paiement correspondant. Cette inscription est définitive c.f politique d'annulation.

Article 5. Contact

Il est possible de contacter Perspective Pole soit via le compte Instagram Perspective Pole Shooting ; soit sur le site (perspective.poleshooting.ch) soit par email à l'adresse suivante : perspective.poleshooting@gmail.com

Article 6. Responsabilité

Perspective Pole Shooting, dans le processus de vente à distance, n'est tenue que par une obligation de moyens. Sa responsabilité ne pourra être engagée pour un dommage résultant de l'utilisation du réseau Internet tel que perte de données, intrusion, virus, rupture du service, ou autres problèmes involontaires.

Perspective Pole Shooting ne sera pas tenu responsable en cas d'accident durant toute la durée de l'événement. Le ou la client·e assume avoir une assurance accident personnelle et la renseigner lors de son inscription.

Le ou la client·e renonce à engager des poursuites contre Perspective Pole Shooting.

Article 7. Propriété intellectuelle

La marque Perspective Pole et tous les éléments du site Perspective Pole Shooting sont et restent la propriété intellectuelle et exclusive de Mme Claire Le Gourriérec et Mme Charlotte Sophie Agustoni. Personne n'est autorisé à reproduire, exploiter, ou utiliser à quelque titre que ce soit, même partiellement, des éléments du site qu'ils soient sous forme de photo, logo, visuel ou texte.

Article 7.1. Utilisation des photos par les participant·e-s

Les photos issues du Shooting peuvent être publiées sur les réseaux sociaux moyennant la mention claire du compte Perspective Pole Shooting et du ou de la photographe présente le jour J.

Article 8. Données à caractère personnel

Le marque Perspective Pole s'engage à préserver la confidentialité des informations fournies par le ou la client·e, qu'elle serait amenée à transmettre pour l'utilisation de certains services.